



EUROPEAN COMMISSION

Cabinet of Commissioner Violeta BULC

Deputy Head of Cabinet

Mairie de Châteauroux

Arrivée: 215806

Enregistre.: 11-02-2015

21 Cabinet/21A - Secrét. Maire & Dire. Cabinet

Motif: A

Monsieur Gil AVEROUS
Maire de la Ville de Châteauroux
Hotel de Ville
B.P. 509
FR - 36012 Châteauroux Cedex

Bruxelles, **06 FEV. 2015**
DO/mh D(2015)47332

Objet: Possibilité du financement par le MIE d'une ligne ferroviaire à grande vitesse

Monsieur le Maire,

Je fais suite à vos lettres adressées au Membre de la Commission M. Cañete ainsi qu'au directeur général M. Ristori concernant la ligne ferroviaire Limoges-Poitiers, pour vous assurer que la Commission n'a reçu aucune proposition pour le soutien dudit projet. Le projet en question s'inscrit dans le réseau global transeuropéen du transport – RTE-T, visant à relier toutes les régions d'Europe. Toutefois, il n'a pas été retenu dans le réseau principal, ni dans les Corridors RTE-T et par conséquent, il ne s'agit donc pas d'une priorité au niveau européen dans le cadre du RTE-T.

En outre, je tiens à vous informer qu'en général, les demandes de soutien financier à un projet de transport par le MIE doivent inclure une analyse coûts-bénéfices afin de montrer l'utilité du projet du point de vue socio-économique et donc sa « rentabilité » pour la société par rapport à son coût.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Désirée OEN



Ville de Châteauroux

Châteauroux, le 8 décembre 2014

Le Maire

Cab. GA/XE

Monsieur le directeur général,

Je souhaite attirer votre attention sur le financement par le MIE possible d'une ligne ferroviaire à grande vitesse, en France.

En effet, contre toute rationalité et contre l'avis des élus réunis au sein de l'association *Urgence POLT et TGV Grand Centre Auvergne*, le président de la République, Monsieur François HOLLANDE, aurait confirmé sa volonté de reprise du projet de barreau Limoges-Poitiers, abandonnant ainsi la rénovation de la ligne historique POLT (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse), dont l'accident ferroviaire du 12 juillet 2013 ayant causé 7 morts et 69 blessés a montré l'absolue nécessité.

Les études indiquent un coût de 1,8 milliards d'euros pour la construction de la ligne Limoges-Poitiers avec une annonce de financement par le MIE à hauteur de 200 millions d'euros, hors la modernisation de la ligne actuelle ne coûterait que 500 millions.

Cette annonce, destructrice pour l'aménagement du territoire va l'encontre de toutes les recommandations :

- Celles de la Cour des Comptes qui dénonce un projet irrationnel, des estimations de trafic et de rentabilité faussées par Réseau ferré de France (RFF) et pour qui les « ressources sont insuffisantes pour financer le programme d'investissement envisagé » par l'Agence de Financement des Infrastructures de Transports (AFTIF) ;

- Celles de l'Autorité environnementale qui, dans un avis rendu en mars 2013, soulignait que « malgré des hypothèses fortes de report du trafic de l'axe historique POLT sur la nouvelle Ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers, la rentabilité n'est pas atteinte avant 50 ans » ;



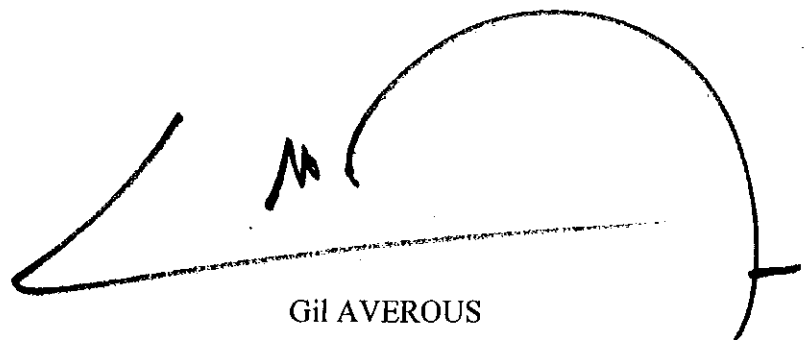
- Celles de la Commission Mobilité 21 qui déclarait dans un rapport remis au Ministre des Transports français en juin 2013 que le barreau Limoges-Poitiers devait être ajourné et estimait que la modernisation de l'axe POLT était « de nature à améliorer les conditions de desserte des territoires concernés et à répondre en grande partie à leurs besoins ».

Monsieur le directeur général, au nom de l'intérêt général et la volonté des citoyens et de leurs représentants, je vous demande de bien vouloir arrêter ce désastre annoncé et de renoncer au financement par le MIE.

Je vous joins en annexe une fiche présentant les arguments techniques qui démontrent l'inutilité de cette ligne et le danger qu'elle représente en matière d'aménagement du territoire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur général, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Bien à vous.



Gil AVEROUS

Monsieur Dominique RISTORI
European Commission
DG Energy and Transport
B – 1049 Brussels
BELGIQUE